Revalidation du Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie

Des règles simples

arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare

Depuis le 1er janvier 2018 la durée de validité d'un CAH est de 5 ans

Tous les CAH postérieurs au 1 er janvier 2012 ont une butée de fin de validité uniforme au 31/12/2021, leurs titulaires devront donc faire les démarches de renouvellement entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021

Où

dans le centre de formation initiale (cf article 11 de l'arrêté du 12 décembre 2016)

Comment

exemple : Classe 2 Mention A : L'Examen de recyclage : comprend une épreuve écrite d'une durée de 2 heures, sous la forme d'un QCM portant sur les thématiques 1 à 6. Et d'une épreuve pratique visant la récupération d'un scaphandrier en difficulté.

L'examen de recyclage doit être initié par le détenteur du CAH dans l'année qui précède la fin de validité de son certificat correspondant à sa formation initiale, ou à son dernier recyclage.

Quand

Entrée votre date d'obtention du CAH **01/02/2012**

votre date de recyclage est comprise entre **31/12/2020**
31/12/2021